

TRAV1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences du
travail**A Louvain-la-Neuve - 1 année - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**Code du programme: **trav1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

TRAV1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences du travail.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier sciences humaines et sociales.

TRAV1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire fournit à certaines catégories d'étudiants (cfr "admission à la formation") le complément qui prépare aux enseignements des masters en sciences du travail en 120 et 60 crédits. Ce complément poursuit principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en master (analyse statistique, anglais, logiciels informatiques de base, etc.) ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes des masters en sciences du travail.

TRAV1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

L'année préparatoire est constituée de 60 crédits maximum.

o Cours de base

○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains <i>au Q2 chez M. de Nanteuil</i>	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil, Hugues Draelants, Grégoire Lits (supplée Jean De Munck)	40h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé <i>au Q1 chez N. Bonbled</i>	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Céline Romainville, Thibaut Slingeneyer	40h	5 Crédits	1 ou 2q
○ LHUSO1125	Séminaire de travail universitaire en sciences humaines et sociales <i>Les étudiants ne suivent que la 1ère partie du cours au Q1</i>	Luc Courtois, Jacinthe Mazzocchetti, null SOMEBODY, Pierre Tilly (supplée Luc Courtois)	30h+15h	3 Crédits	1 + 2q
○ LESPO2100	Economie politique	Alain De Crombrughe de Picquendaele	30h+15h	4 Crédits	1q
○ LTRAV2010	Méthodes de recherche en sciences du travail	Patricia Vendramin	30h	4 Crédits	1q
○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale <i>au Q2 chez J. Pleyers</i>	Coralie Buxant (supplée Olivier Corneille), Olivier Corneille, Guy Lories, Gordy Pleyers	30h	5 Crédits	2q

o Cours de statistiques

En fonction de son horaire, l'étudiant choisira un des deux cours de statistiques proposés.

☒ LESPO2102	Statistiques	Dominique Deprins	30h+15h	4 Crédits	1q
☒ LCOPS1114	Statistiques et éléments de probabilité	Marie-Paule Kestemont	30h+30h	5 Crédits	1q

o Un cours de philosophie ou éthique au choix

parmi :

☒ LCOPS1124	Philosophie <i>au Q2 chez N. Frogneux</i>	Nathalie Frogneux, Danielle Lories, Stéphane Mercier (supplée Danielle Lories), Christophe Perrin	30h	5 Crédits	1 ou 2q
-------------	---	--	-----	-----------	---------

⊗ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	4 Crédits	2q
⊗ LESPO1321	Ethique économique, sociale et politique	Philippe Van Parijs	20h+10h	3 Crédits	1q

o Un cours d'histoire au choix

⊗ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine <i>au Q2 chez P. Tilly</i>	Paul Servais, Pierre Tilly	30h	5 Crédits	2q
⊗ LECGE1121	Histoire économique et sociale <i>au Q1 chez P. Servais</i>	Paul Servais, Jean-Marie Yante (coord.)	30h	4 Crédits	1q

o Langue (3 crédits)

L'étudiant peut, si ses connaissances le permettent, inscrire à son programme, un cours d'anglais de niveau supérieur

⊗ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie <i>au Q2</i>	Catherine Avery (suppléante) Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélienne Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henriot, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q
-------------	--	---	-----	-----------	------------

o Cours spécifiques

○ LSPRI2670	Structures économiques de la Belgique	Guillaume Pierre Wunsch	30h	5 Crédits	2q
○ LTRAV2000	Introduction aux sciences du travail	Anne Rousseau	15h	3 Crédits	1q

TRAV1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Tout bachelier de l'enseignement supérieur hors université ayant échoué à l'examen d'entrée des masters en sciences du travail peut s'inscrire à l'année préparatoire.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission doit être introduite auprès du secrétariat de premier cycle de la Faculté en sciences économiques, sociales et politiques, de communication. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années supérieures antérieures.

Les candidats qui possèdent un titre donnant accès au master s'adressent directement à l'Institut des sciences du travail. Les bacheliers de l'enseignement supérieur court et les personnes souhaitant présenter un dossier de valorisation des acquis de l'expérience devront présenter un examen d'admission organisé au plus tard au tout début septembre. Les bacheliers qui ne seraient pas admis, après délibération, se verront délivrer l'autorisation d'inscription par l'Institut des sciences du travail qui transmettra leur dossier au secrétariat du premier cycle.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation formative se réalise de manière continue au travers d'exercices et de travaux.

L'évaluation certificative prend la forme d'examens écrits ou oraux.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La réussite de l'année préparatoire donne l'accès aux Masters en Sciences du Travail et ne donne pas lieu à la délivrance d'un diplôme.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Laurent Taskin](#)

Jury

Président : **Olivier Servais**

Secrétaire : **Daniel Bodson**

Personnes de contact

Responsable administrative : **Anne-Françoise Bray**